DLP 25-8-78020226

20

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

N° 124 - 24 août 1978

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE des STATIONS d'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION RHONE-ALPES
(AIN, ARDÈCHE, DROME, ISÈRE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

ABONNEMENT ANNUEL: 60 F

55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3
Tél. (78) 62.20.30 (Postes 426 et 427) Répondeur (78) 60.17.74

C.C.P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

VIGNE

BOTRYTIS-MILDIOU-OIDIUM - Le traitement à la véraison aura cette année une importance primordiale du fait de la présence de foyers de botrytis et de mildiou tardif. D'autre part le temps chaud et calme offre des conditions favorables au développement de l'Oïdium contre lequel la protection devra être maintenue sur cépages sensibles.

VERS DE LA GRAPPE - La protection contre la fin du second vol n'est plus nécessaire que dans les situations les plus tardives où il s'est prolongé anormalement ; type Roannais, Bugey, Hte-Savoie, parties les plus hautes des vignobles du Beaujolais et de la Savoie.

ARBRES FRUITERS

CARPOCAPSE (pommes,poires) - Contre le début de la seonde génération, un traitement sera appliqué:
entre le 25 et le 28 août d'une part sur les plantations sur lesquelles le premier traitement de la campagne avait été conseillé entre le 15 et le 18 juin, d'autre part sur les plantations traitées entre le 8 et le 16 août.
- entre le 1er et le 4 septembre d'une part sur les plantations traitées pour la première fois de la saison entre le 18 et le 21 juin ; d'autre part sur les plantations traitées entre le 17 et le 24 août.

Dans la zone de culture du pêcher, on utilisera un produit efficace également contre la TORDEUSE ORIENTALE, ce qui dispensera d'un traitement spécifique contre celle-ci.

POU de SAN JOSE (zones contaminées) et COCHENILLE du MURIER - Appliquer un traitement, le cas échéant contre ces deux insectes simultanément :
- Dans les derniers jours d'août au sud de la latitude de Roussillon, autour du 5 septembre plus au Nord.

MOUCHE des FRUITS - A proximité des agglomérations urbaines, surveiller les populations de l'insecte à l'aide de pièges spécifiques et appliquer le cas échéant un traitement spécial en cas de captures nombreuses.

CULTURES DIVERSES

MILDIOU de la POMME de TERRE - Maintenir la protection jusqu'au défanage dans les régions tardives

MILDIOU du TABAC - Le SEITA signale une nouvelle progression de la maladie dans l'Isère, la Savoie la Drôme et l'Ain sur variété PAY et surtout PB.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la circonscription phytosanitaire
"Rhône-Alpes",

R.GIREAU

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes - Directeur-Gérant : P. JOURNET
Inscription C.P.P.A.P. N° 477 AD.

P 319